

ROXAFLEX ÉVOLUTION



Revêtement semi-épais et souple d'imperméabilité d'aspect mat aux résines acryliques en phase aqueuse

- MODULABLE EN MONOPRODUIT DU D3 À I3
- POIDS ALLÉGÉ

- PROTECTION DU FILM CONTRE LES MICRO-ORGANISMES
- RÉSISTANCE UNIFORME À L'ÉLONGATION

DÉFINITION : Produit en phase aqueuse d'aspect mat pour protection de surface du béton ou de la maçonnerie, composé d'une résine acrylique et de charges spécifiques pour éviter la condensation, pour une utilisation en revêtement souple d'imperméabilité de façades "RSI", d'aspect "mat minéral" et en revêtement semi-épais "RSE".

CYCLE DE VIE

- En préparation.



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/c) : 40 g/l.
Ce produit contient moins de 39 g/l COV.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur.

DESTINATION : Ravalement de façade. Imperméabilisation de façades en service. Entretien (K2) d'anciens ETICS.

CONDITIONNEMENTS : 15L.

TEINTES : Livré en blanc et tons clairs (TC) du POLYCROM® SYSTEME.
Teintes réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques. Briques et pierres de parement. Supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (systèmes qualifiés C₁). Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique. Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable. Anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en pleine façade. Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer). Les RSI et RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent sinon être arrêtés à 25 cm du sol au moins. Ne pas appliquer mouillée sur mouillée. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, et par humidité relative supérieure à 80% (à 90 % dans les DOM-TOM), par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds à une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés. Certains revêtements de façade peuvent faire l'objet de dégradations par des escargots (phénomène sporadique, difficile à prévoir). Ces attaques peuvent être rendues plus difficiles en éloignant les végétaux de la paroi, et avec un parterre de graviers périphérique. Il est recommandé de vérifier avant le début des travaux si des cas similaires sont survenus aux alentours du chantier. En cas de présence d'escargots susceptibles de dégrader le revêtement après livraison du chantier, préférer un produit non appétant pour les gastéropodes.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS :

Conforme aux DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1
Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien). Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars). Ragréage et rebouchage si nécessaire. Lichens et moisissures : traitement avec DESTRUCTEUR DÉPÔTS VERTS sans rinçage (cf. fiche technique).

DILUTION :

À l'eau.
Brosse et rouleaux : En couche d'impression : 5%.
En couche de finition : 0%.
Pistolet : 10 à 15%.

CONSOMMATION :

Cf. tableaux ci-après.
Consommation variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 4h.
 - Recouvrable : 24h.
- Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).*

MATÉRIEL :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé de 12 mm ou 15 mm pour 200 g/m².
- Rouleau polyamide texturé de 18 mm ou 20 mm pour 300 à 400 g/m².
- Rouleau mousse nid d'abeilles : 400 g/m².
- Rouleau poils méchés de 20 à 25 mm (uniquement sur surface fortement structurée) : 400 à 500 g/m².
- Pistolet sans air : buse Ø 19 à 23 millièmes de pouce et filtre de 50 mailles pour 400 g/m² et plus.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au l'eau immédiatement après usage.



ROXAFLEX ÉVOLUTION

Revêtement semi-épais et souple d'imperméabilité d'aspect mat aux résines acryliques en phase aqueuse



Produit à consulter sur notre site

| MODE D'APPLICATION | D3 | I1 | I2 | I3 |
|--------------------|---|---|---|---|
| IMPRESSION | ROXAFLEX ÉVOLUTION dilué - 200 g/m ² (165 ml/m ²) ou ROXAPRIM - 200 g/m ² (130 ml/m ²) | | | |
| INTERMÉDIAIRE | - | | ROXAFLEX ÉVOLUTION 300 g/m ² (235 ml/m ²) | ROXAFLEX ÉVOLUTION 400 g/m ² (310 ml/m ²) |
| FINITION | ROXAFLEX ÉVOLUTION 300 g/m ² (235 ml/m ²) | ROXAFLEX ÉVOLUTION 400 g/m ² (310 ml/m ²) | ROXAFLEX ÉVOLUTION 300 g/m ² (235 ml/m ²) | ROXAFLEX ÉVOLUTION 400 g/m ² (310 ml/m ²) |

Il est impératif de consulter les fiches techniques des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances DoP[®] du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu.

Fonctions particulières : par référence à FD T30-805 :

- Résistance uniforme à l'élongation dans les conditions d'essais normalisées, entre - 10 °C et + 23 °C selon NF EN 1062-7.
- Masquage du faïençage.
- Imperméabilisation de la paroi verticale aux eaux de pluie.
- Protège le sujet de la pollution atmosphérique.
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Protection de surface.
- Protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes.

EXTRAIT SEC :

En poids : 65,0 ± 2,0 %.

En volume calculé : 55,4 ± 2,0 %.

MASSE VOLUMIQUE : 1,28 ± 0,05 kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

PRÉSENTATION EN POT : Épais.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Très mat.

Indice de brillant à 85° = 1.

Légèrement poché.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Cf. DoP (QR Code ci-dessous).

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T36-005 : famille I - 7b₂.

Classement normalisé :

G₃ E₄ S₂ V₂ W₃ A₁ C₀ (classement français D3).

G₃ E_{4,5} S₂ V₂ W₃ A_{2,4} C₀ (classement français I1 à I3).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Sur support classé A2-s1,d0, le produit a une Euroclasse B-s1, d0. Entretien ou rénovation d'ETICS : vérifier la conformité de la solution avec la réglementation en vigueur. Nous consulter. Se reporter à la DoP du produit.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI, DURÉE DE VIE, ENTRETIEN, STOCKAGE, DÉCHETS : (cf. QR CODE ci-dessous).

| | |
|---|--|
| | |
| DoP n°B25075_1 ROXAFLEX ÉVOLUTION | |
| BLANCOLOR Rue de Mousselières 30133 LES ANGLÉS | |
| 25 | |
| EN 1504 - 2 Systèmes de protection de surface pour béton Revêtement | |
| Flashez le QR CODE pour un accès direct à la page du produit sur le site www.blancolor.com | |

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Édition du 16/04/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

